



LE PAYSAGE

FIL CONDUCTEUR DU PROJET DE TERRITOIRE

UNE STRATEGIE D'ACTION

La Communauté de Communes du Val de Galilée a souhaité organiser son projet de territoire au travers d'une approche globale qualitative qui passe par le PAYSAGE.

A partir d'un diagnostic complet de l'état du territoire (document 1) et après une phase de concertation importante (ateliers du premier semestre 2003 - rencontres avec les communes) une série d'actions est proposée.

Ce classeur constitue donc une présentation de ces actions sous deux formes :

- **THEMATIQUE : DES FICHES ACTIONS INTERCOMMUNALES**

Il s'agit de donner une vision transversale intercommunale aux actions, leur permettant ainsi le plus souvent de démultiplier leur impact sur le territoire, de faciliter leur mise en oeuvre et de favoriser le co-financement par les partenaires associés.

- **TERRITORIALE : DES PLANS PAYSAGERS COMMUNAUX**

Il y a une logique de cohérence de site, de hameau, de village, de commune... qui nécessite de mettre en relation des actions de niveau différent. Une présentation par commune présente cet intérêt que l'on comprend ces interrelations, d'une part, et, que les élus de chaque commune disposent d'une sorte de "Plan Paysager Communal" cohérent plus facile à discuter et mettre en oeuvre pour eux, d'autre part.

Ce classeur est organisé en deux parties qui correspondent à ces deux entrées.

- **Les fiches d'action intercommunales définissent :**

- les objectifs de l'action
- le territoire ou les sites concernés
- la démarche à mettre en oeuvre
- les acteurs pressentis (maître d'ouvrage, d'oeuvre + partenaires associés)
- quand cela est possible, les cadrages budgétaires et partenaires financiers possibles

Bien entendu ces fiches sont des propositions, des orientations, pour certaines très précises, mais pour d'autres simplement évocatrices d'une action possible. La mise en oeuvre de ces actions nécessitera la précision des objectifs et démarches et un montage technique administratif et financier efficace.

- **les Plans Paysagers Communaux**

- élaborés à la fois en regard des éléments issus du diagnostic et des ateliers organisés en février 2003 et de concertation avec chaque équipe municipale qui a enrichi ou amendé les premières cartes réalisées.
- présentés sous la forme de cartes (1/25 000^{ème}) et de fiches récapitulatives.

On retrouve bien entendu dans ces PPC les actions de niveau intercommunal, mais déclinées ici localement. Ces cartes ont vocation à être mises à jour, complétées, transformées au fur et à mesure de l'évolution des priorités ou projets de chaque commune.

Le classeur : une forme de document permettant l'évolution et l'adaptation :

Le paysage est "vivant", il change.

Le contexte administratif, technique, économique, social... est en perpétuelle évolution.

Le Plan de Paysage (et le premier document "diagnostic" garde bien ici son actualité) est d'abord destiné à créer une nouvelle attitude sur le territoire, plus responsable à long terme, plus vigilante sur l'ensemble des interventions qui font évoluer le cadre de vie, plus respectueuse de l'histoire et de ses traces...

La forme de "classeur" a été choisie à dessein, afin que la Communauté de Communes puisse faire évoluer sans cesse les priorités d'action, les thématiques, puisse modifier, transformer, ajouter... des idées et des ambitions.

Ce classeur est fait pour être vivant.

Chaque commune se voit remettre un classeur (comme chaque commune s'est vue remettre un diagnostic). L'objectif est bien là également dans l'idée de partage et de concertation permanente. Si on ne se parle pas... on continue à juxtaposer les projets et les actions, sans composer, ni construire ensemble un territoire plus fort et de meilleure qualité de cadre de vie pour les générations à venir.

UN DOSSIER DE REFERENCES : "MATIERE A REFLEXION"

Un dossier annexe "matière à réflexion" est proposé en lecture à tous les membres du Conseil de Communauté et à tous les élus et techniciens travaillant pour l'avenir du territoire. Ces annexes proposent :

- des textes, articles, extraits d'ouvrages... évoquant les grandes problématiques de la mutation des territoires ruraux. Ces textes ont volontairement été choisis "engagés"... ils sont destinés à alimenter et à permettre la poursuite du débat.
- des références d'actions sur des territoires ou des thèmes qui peuvent être assimilés au Val de Galilée et aux actions proposées. Ces exemples ne couvrent pas de façon exhaustive les propositions faites dans le classeur, mais elles peuvent permettre de placer le niveau d'ambition assez haut, de démontrer la faisabilité de telle ou telle action, de profiter d'une expérience réussie (visite, contact...).